



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

UN NOUVEL ACCORD ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE AU SERVICE DES POSTIERES ET DES POSTIERS

Ce 5 septembre, la CFDT s'est de nouveau engagée en faveur d'un sujet qui lui est cher, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à La Poste.



Les dernières avancées de l'accord :

- ▶ **Lutte contre les violences familiales** : 3 jours d'ASA spécifiques pour les victimes
- ▶ **Lutte contre le sexisme** : lancement de 2 enquêtes auprès des postiers afin de libérer la parole sur cette question et mesurer l'impact des campagnes de prévention et de sensibilisation prévues dans l'accord
- ▶ **Parentalité** : renforcement des droits pour les familles monoparentales et les parents d'enfants handicapés. Octroi d'une ASA aux fonctionnaires pour le mariage de leurs enfants (déjà prévu pour les salariés).
- ▶ **Homoparentalité** : les mêmes droits pour tout parent postier.
- ▶ **Parité** : augmentation de la part des femmes parmi les cadres (objectif 40 % minimum pour les groupes B et C en 2022, 45% pour le groupe A)
- ▶ **Temps partiel** : proratisation des objectifs, y compris pour les objectifs collectifs ; une meilleure information sur les impacts financiers pour les candidats au temps partiel !
- ▶ **Conditions de travail** : désignation d'un référent égalité pro dans chaque CHSCT. Les membres des CHSCT devront suivre une formation sur les agissements sexistes, harcèlement moral ou sexuel.

94/100, c'est le score obtenu par La Poste sur l'index égalité Femmes/Hommes. Créé en 2018, cet outil composé de 5 critères vise à promouvoir l'égalité Femmes/Hommes en rendant plus transparente la politique des entreprises dans ce domaine.

Pour autant, la vigilance reste de mise sur quelques points clés.

Si au regard de l'index égalité femmes/hommes La Poste obtient un score honorable, des progrès restent à faire en matière de **progression de carrière des femmes** notamment au plus haut niveau de responsabilité. En outre cet indicateur ne dit rien de la réalité du sexisme « ordinaire », des conditions de travail au regard du genre et du respect effectif de l'équilibre vie privée/ vie professionnelle.

La CFDT attend également que La Poste engage de réelles actions en matière de réduction de l'accidentologie dont les femmes sont les premières victimes.

La CFDT se met d'ores et déjà au travail pour que chaque établissement s'approprie cet accord. N'hésitez pas à contacter vos représentants locaux CFDT sur tous ces sujets. L'égalité entre les femmes et les hommes est un combat quotidien qui nécessite la mobilisation de tous !

